

Département de la Nièvre

Commune de SAINT-ELOI

ENQUETE PUBLIQUE

du 19 novembre 2012 au 21 décembre 2012 2012

relative à

la demande d'autorisation d'exploiter une plateforme de
valorisation et d'élimination de déchets déposée par la SARL DE.VA.EL.

RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

ANNEXE N°2

-PROCES-VERBAL DE SYNTHESE

REPONSES DU MAITRE D'OUVRAGE

Dominique LAPREVOTTE
4 les Chartreux
58390 – DORNES



Département de la Nièvre

Commune de SAINT-ELOI

ENQUETE PUBLIQUE

du 19 novembre 2012 au 21 décembre 2012

relative à

**la demande d'autorisation d'exploiter une plateforme de
valorisation et d'élimination des déchets déposée par la SARL DE.VA.EL.**

PROCES-VERBAL DE SYNTHESE

Dominique LAPREVOTTE
4 les Chartreux
58390 – DORNES



L'enquête publique relative à votre dossier s'est déroulée du 19 novembre 2012 au 21 décembre 2012. Quarante cinq courriers d'entreprises favorables au projet ont été adressés au commissaire enquêteur et sont insérés au registre d'enquête. En revanche, deux associations et la ville de Nevers se déclarent opposées au projet, la municipalité de Saint-Eloi émettant des restrictions relatives à l'emprise du projet.

Concernant les observations soulevées, elle sont regroupées ci-après et pour l'essentiel par thèmes.

I. Compatibilité avec le plan local d'urbanisme (PLU)

L'autorité environnementale, le commissaire enquêteur, la Direction Départementale des Territoires, les villes de Nevers et Saint-Eloi, comme l'association Loire Vivante, s'interrogent sur la compatibilité du projet avec la zone A du PLU, aboutissant à la délibération de la commune de Saint-Eloi restreignant l'aire d'implantation du projet en zone UE, une révision du PLU n'étant pas envisagée dans l'immédiat.

Afin de conserver une emprise intéressante, le commissaire enquêteur se demande si la réserve foncière de 25 700m², située en zone UE, ne pourrait pas être utilisée en substitution du terrain en zone A.

II. Faune et Flore

Des réserves sont émises par la ville de Nevers, comme par l'association Observatoire Nivernais de l'Environnement; l'étude est jugée insuffisante sur le site lui-même, voire inexistante, au regard des espèces protégées comme les chiroptères ou des autres espèces.

III. Le ruisseau du Guipasse

La ville de Nevers dénonce l'absence d'étude de modélisation sur le bassin du Guipasse et évoque le risque d'inondation du quartier des Sablons à Nevers.

Ce même ruisseau préoccupe des deux associations quant à sa protection, à sa préservation et au respect de la faune comme de la flore y trouvant refuge.

IV. Eaux souterraines et superficielles

La protection des eaux souterraines suscite des interrogations, comme la sécurisation des eaux superficielles, les mesures proposées pour éviter tout risque de pollution ou relatives à la consommation en eau de réseau n'apparaissant pas convaincantes.

V. Divers

Les impacts liés au terrassement et à l'aménagement de la plate-forme n'apparaissent pas suffisamment développés.

Il est déploré l'absence d'un plan initial des lieux.

Les vues depuis l'autoroute ne sont pas jugées satisfaisantes actuellement ; qu'en sera-t-il de la nouvelle emprise?

Les mesures compensatoires (haies, végétation...) ne paraissent pas suffisamment exploitées.

Le plan de masse est incorrectement légendé.

Les déchets d'amiante sont évoqués par une association qui n'a pas trouvé de réponse à ses questions dans le dossier.

Le compost pose également problème pour cette même association qui sollicite des renseignements complémentaires.

La fermeture de l'ancien site et sa remise en état font également l'objet de questionnements de la part d'une association.

* *
*

Comme précisé par ailleurs, le mémoire en réponse pour l'ensemble des questions soulevées devra parvenir impérativement sous quinzaine au commissaire enquêteur.

Afin de permettre au pétitionnaire de traiter au mieux, s'il le souhaite, les questions posées, les photocopies des délibérations des villes de Nevers et Saint-Eloi (accompagnée pour cette dernière de la lettre du maire et de l'avis de la DDT), des remarques portées au registre par l'association Observatoire Nivernais de l'Environnement et du courrier de l'Association Loire Vivante sont jointes au présent procès-verbal de synthèse.

Fait à DORNES, le 26 décembre 2012.

Le commissaire enquêteur
Dominique LAPREVOTTE



Reçu le 27.12.12
par HANNON

maître d'ouvrage





DEVAEL

DéchetsValorisationElimination

SARL au capital de 36 587.76 €

Siège social

C.D. 978 - 58000 SAINT-ELOI

Adresse administrative

47 Bis Rue Henri Bouquillard

B.P. 9 - Les Montôts

58022 NEVERS CEDEX

Tél. : 03 86 23 02 10

Fax : 03 86 59 49 85

E-mail : devael@wanadoo.fr

Site internet : devael.com

Réponses aux observations de l'Enquête Publique pour la création de la Plate-forme de déchets

Nevers, le 9 Janvier 2013

Le Site était constitué par des terres agricoles exploitées par Mr Coulon Domaine d'Harlot à Saint-Eloi.

Pâturage artificiel (culture d'herbe) fauché deux fois par an pour produire du foin. La flore et la faune sont très limitées (quelques sauterelles et papillons en été). Il n'y a pas de haie, simplement des clôtures (piquets et fils de fer), pas d'identification d'oiseaux.

Le Guipasse n'existe plus depuis une trentaine d'années sur ces parcelles qui ont fait l'objet d'un aménagement agricole en particulier implantation d'un drainage qui a permis de capter les sources et fossés d'écoulement. Le ruisseau apparaît de fait à l'extrémité ouest de la parcelle, début du guipasse qui est en totalité en dehors de l'emprise. Nous réalisons depuis 10 ans un contrôle de la nappe sur trois puits. Nous n'avons jamais détecté de pollution. Ces ouvrages seront maintenus dans le futur et surveillés avec une série de cinq puits sur l'ensemble de la Plate-forme pour contrôler une ou 2 fois par an la qualité des eaux souterraines.

La surface des bassins d'épuration pour les eaux de ruissellement ainsi que la retenue pour bassin d'orage ont été dimensionnées par rapport à nos installations. Afin de mesurer l'incidence future de nos installations par rapport au ruisseau, le guipasse en aval, nous avons commandé au bureau d'étude GIRUS, une étude hydraulique globale du bassin versant. Ce document permettra de répondre techniquement aux observations de la Ville de Nevers qui n'a jamais formulé d'observation lors de l'implantation de la décharge COLAS, 10 à 12 hectares et de la Caserne des Pompiers en amont de notre Site, 3 ha.

Aucun travail d'entretien n'a été réalisé en aval de l'A77 depuis 30 ans. La constitution d'une Association de riverains avec l'appui et la gestion par les services techniques de la Ville de Nevers permettrait de répondre aux attentes des habitants. J'ai personnellement pendant 20 ans géré de cette façon au droit de la Zone Industrielle de Nevers St-Eloi et le long d'anciens embranchements ferrés de ladite zone. Cela permet d'éliminer les végétaux et la vase qui se déposent et de maintenir une profondeur de ruisseau et un écoulement de l'eau.

Pièces jointes : résultats des analyses des eaux au titre de notre autocontrôle.

Compatibilité avec le Plan Local d'urbanisme (PLU)

La zone de réserve foncière peut être intégrée à l'emprise totale pour la gestion des déchets. Le projet a été vu de façon large pour la gestion des différentes natures de déchets (bois, déchets verts, D.I.B., gravats).

Néanmoins les dispositions du PLU sont appliquées pour les Entreprises qui jouxtent la Zone A.

- implantation de la décharge sur les terrains MIRO par la SA COLAS 12ha
- implantation d'un bâtiment en 2010 par la Sté Comptoir des Fers sur la Zone A et N.

Nous sollicitons les mêmes dispositions pour préserver le futur de notre exploitation sans avoir de besoin immédiat.

Eau potable et protection incendie

Le besoin de l'Entreprise est suffisant pour l'eau potable. Notre branchement actuel en consommation est inférieur à 100 m³ par an. L'eau potable n'est pas utilisée pour éviter les poussières émises par nos installations. L'eau des bassins de décantation est suffisante en volume.

La protection incendie est suffisante avec la borne située en limite sud de nos installations. Les risques sont très limités dans ce domaine. Le personnel dispose d'extincteurs à poudre et à eau pulvérisée selon le type d'incident.

Le départ de feu peut se produire dans le cadre du compostage par auto combustion. Il ne faut pas utiliser d'eau mais compacter les matériaux. Les engins sont disponibles sur le chantier en permanence.

La plantation de végétaux aquatiques est prévue dans le deuxième bassin. Une plantation peut-être prévue dans le bassin déversoir d'orage en plus de l'herbe qui y est entretenue (fauchage).

Le compost, amendement agricole, fait l'objet d'un suivi dans le cadre de notre autocontrôle pour les agriculteurs qui utilisent ce produit comme entrant au titre de l'agriculture raisonnée et bio. Pour certains les organismes de contrôle ont donné un agrément par exploitation.

Pièces jointes : résultats d'analyses.

L'implantation de la Plate-forme en limite de la zone agricole et industrielle, nous semble l'endroit le mieux approprié par rapport aux nuisances éventuelles et aux axes de circulation.

Les analyses n'ont jamais fait apparaître un dépassement des seuils pour les éléments constitutifs.

Vision de l'A77

Notre futur Site sera éloigné de plus de 300 mètres de l'autoroute. Sont visibles actuellement les matériaux, bien stockés d'ailleurs, par la Sté COLAS et les véhicules de l'Entreprise EDARD.

La limite ouest des installations sera à 500 mètres.

Les déchets d'amiante seront stockés sur palettes bâchées. Le volume représente une semi plateau. Un registre entrant et sortant est tenu. La destruction est faite dans un Centre d'enfouissement à PANAZOL (87), arrêté préfectoral n° 20082784 du 26 novembre 2008, gestionnaire Sté COVED.

Dans le rapport, il me semble important de relever l'inquiétude des Entreprises utilisatrices de notre Site. Certains ont manifesté l'importance de notre équipement par écrit.

Le Gérant

Roland HANNON

Réf échantillon : MATIERE VEGETAL (7)

DEMANDEUR	INTERMEDIAIRE
	SARL DE VA-EL 47 Bis R.Henri Bouquillard BP 9 - Les Montâts 58000 NEVERS

 Nom de la station : DE VAEL IMPASSE DE LA
 SABLIERE

Commune : ST ELOI 58

Date prélèvement : 25/08/2011

Date d'arrivée : 26/08/2011

Date de début d'analyse : 26/08/2011

Date d'édition : 07/09/2011

N° de commande :

Affaire :

Version PO-2010.1

Technicien : HANNON Roland

Nature de l'échantillon : Produit Organique

Rapport d'analyse N° PORL11013838

CARACTERISATION DE LA VALEUR AGRONOMIQUE			Résultats exprimés sur		Observations et paramètres calculés
DETERMINATIONS	Symboles	Unités	sec	brut	
Matière sèche	MS	%		73,0	Salinité : 885 mg de sels par litre d'eau du produit saturé.
Humidité		%		27,0	
pH - extraction 1/20 (MS/Eau)			8,80		
Conductivité	CE	mS.cm ⁻¹	0,63		
COMPOSITION DU PRODUIT					
Perte au feu de la M.S.	MO	g.kg ⁻¹	392,8		C organique : 196 g.kg ⁻¹ de sec 143 g.kg ⁻¹ de brut N organique : 13,3 g.kg ⁻¹ de sec 9,7 g.kg ⁻¹ de brut Rapport C/N : 14,8 Rapport C/Norg : 14,7 L'expression des résultats en g.kg ⁻¹ est équivalente à l'expression en kg/T. Vous pouvez ainsi apprécier directement l'apport total de chaque élément.
Perte au feu de la M.S.	MO	g.kg ⁻¹		287	
Matières minérales		g.kg ⁻¹	607,3	443,5	
Azote Kjeldahl	NTK	g.kg ⁻¹	13,3	9,71	
Rapport MO/N organique			29,5		
Azote ammoniacal	N-NH ₄	g.kg ⁻¹	inf à 0,010	inf à 0,007	
Azote nitrique	N-NO ₃	mg.kg ⁻¹			
Phosphore	P ₂ O ₅	g.kg ⁻¹	6,84	5,00	
Potassium	K ₂ O	g.kg ⁻¹	15,4	11,3	
Magnésium	MgO	g.kg ⁻¹	5,34	3,90	
Calcium	CaO	g.kg ⁻¹	67,6	49,4	
Sodium	Na ₂ O	g.kg ⁻¹	1,55	1,13	
Soufre	SO ₃	g.kg ⁻¹	5,12	3,74	
Chlorure	Cl	g.kg ⁻¹			
Aluminium	Al	g.kg ⁻¹			
Fer	Fe	g.kg ⁻¹			
Manganèse	Mn	mg.kg ⁻¹			
Chrome	Cr	mg.kg ⁻¹	63,7	46,5	
Cuivre	Cu	mg.kg ⁻¹	84,3	61,6	
Nickel	Ni	mg.kg ⁻¹	116	84,4	
Zinc	Zn	mg.kg ⁻¹	366	267	
Cadmium	Cd	mg.kg ⁻¹	0,56	0,4	
Plomb	Pb	mg.kg ⁻¹	148	108	
Mercuré	Hg	mg.kg ⁻¹	0,1	0,1	
Sélénium	Se	mg.kg ⁻¹	0,6	0,5	
Arsenic	As	mg.kg ⁻¹	22,1	16,2	
Molybdène	Mo	mg.kg ⁻¹	14,3	10,4	
Cobalt	Co	mg.kg ⁻¹			
Bore	B	mg.kg ⁻¹			

Rq : Les éléments dosés sont, sauf indication contraire, les éléments extraits à l'eau régale.

LCA17 - Le Directeur Technique du Laboratoire : Jacques VILON

Le rapport ne concerne que les objets soumis à essai. Le rapport d'essai ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire d'essai.
 La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page.

Les incertitudes de mesure sont disponibles sur le site Internet du laboratoire (www.laboratoirelca.com), rubrique "Incertitude de mesures".



Réf échantillon : DECHETS VERTS

DEMANDEUR	INTERMEDIAIRE
	SARL DE VA-EL 47 Bis R.Henri Bouquillard 58000 NEVERS

Nom de la station :
 Commune : ST ELOI 58
 Date prélèvement :
 Date d'arrivée : 02/10/2007
 Date de début d'analyse : 02/10/2007
 Date d'édition : 15/10/2007
 N° de commande :

Version 02-03

Technicien :

Affaire :

Nature de l'échantillon : Déchets Verts

Rapport d'analyse N° PO2714757

CARACTERISATION DE LA VALEUR			Résultats exprimés sur		Observations et paramètres calculés	
DETERMINATIONS	Symboles	Unités	sec	brut		
Matière sèche	MS	%		64,2		
Humidité		%		35,8		
pH - extraction 1/5 (Brut/Eau)						
COMPOSITION DU PRODUIT						
Perte au feu de la M.S.	MO	g.kg ⁻¹				
Perte au feu de la M.S.	MO	g.kg ⁻¹				
Matières minérales		g.kg ⁻¹				
Azote Kjeldahl	NTK	g.kg ⁻¹	13,5	8,67		
Azote global (NTK+N-NOx)	NT	g.kg ⁻¹	14,11	9,06		
Rapport MO/N organique						
Azote ammoniacal	N-NH ₄	g.kg ⁻¹				
Azote nitrique	N-NO ₃	mg.kg ^l	605	388		
Azote nitreux	N-NO ₂	mg.kg ^l	inf à 2,37	Inf à 1,52		
Phosphore	P ₂ O ₅	g.kg ⁻¹				
Potassium	K ₂ O	g.kg ⁻¹				
Magnésium	MgO	g.kg ⁻¹				
Calcium	CaO	g.kg ⁻¹				
Sodium	Na ₂ O	g.kg ⁻¹				
Soufre	SO ₃	g.kg ⁻¹				
Chlorure	Cl -	g.kg ⁻¹				
Aluminium	Al	g.kg ⁻¹				
Fer	Fe	g.kg ⁻¹				
Manganèse	Mn	mg.kg ⁻¹				
Chrome	Cr	mg.kg ⁻¹	26,1	16,8		
Cuivre	Cu	mg.kg ⁻¹	48,0	30,8		
Nickel	Ni	mg.kg ⁻¹	18,6	12,0		
Zinc	Zn	mg.kg ⁻¹	179	115		
Cadmium	Cd	mg.kg ⁻¹	0,6	0,4		
Plomb	Pb	mg.kg ⁻¹	77,0	49,5		
Mercure	Hg	mg.kg ⁻¹	0,1	0,09		
Sélénium	Se	mg.kg ⁻¹				
Arsenic	As	mg.kg ⁻¹				
Molybdène	Mo	mg.kg ⁻¹				
Cobalt	Co	mg.kg ⁻¹				
Bore	B	mg.kg ⁻¹				

Rq : Les éléments dosés sont, sauf indication contraire, les éléments totaux.

Le rapport ne concerne que les objets soumis à essai. Le rapport d'essai ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 pages.

Les incertitudes de mesure sont disponibles sur le site Internet du laboratoire (www.laboratoireleca.com), rubrique "Incertitude de mesures".

Réf échantillon : DECHETS VERTS

DEMANDEUR	INTERMEDIAIRE
	SARL DE VA-EL 47 Bis R.Henri Bouquillard 58000 NEVERS

Nom de la station :

Commune : ST ELOI 58

Date prélèvement :

Date d'arrivée : 02/10/2007

Date de début d'analyse : 02/10/2007

Date d'édition : 15/10/2007

N° de commande :

Affaire :

Version 02-03

Technicien :

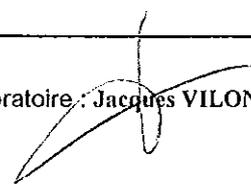
Rapport d'analyse N° PO2714757

Nature de l'échantillon : Déchets Verts

CARACTERISATION DE LA VALEUR			Résultats exprimés sur		Observations et paramètres calculés
DETERMINATIONS	Symboles	Unités	sec	brut	
Matière sèche		%		64,2	
Humidité		%		35,8	

MICRO-POLLUANTS ORGANIQUES					
DETERMINATIONS	Symboles	Unités	sur sec		
PCB 028		mg.kg ⁻¹	Inf à 0,010		
PCB 052		mg.kg ⁻¹	Inf à 0,010		
PCB 101		mg.kg ⁻¹	Inf à 0,010		
PCB 118		mg.kg ⁻¹	Inf à 0,010		
PCB 138		mg.kg ⁻¹	0,014		
PCB 153		mg.kg ⁻¹	0,015		
PCB 180		mg.kg ⁻¹	Inf à 0,010		
Somme des 7 PCB		mg.kg ⁻¹	0,029 à 0,079		
Fluoranthène		mg.kg ⁻¹	0,16		
Benzo(b) fluoranthène		mg.kg ⁻¹	0,35		
Benzo(a) pyrène		mg.kg ⁻¹	0,27		

LCA17 - Le Directeur Technique du Laboratoire : Jacques VILON



Le rapport ne concerne que les objets soumis à essai. Le rapport d'essai ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire d'essai.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 pages.

Les incertitudes de mesure sont disponibles sur le site Internet du laboratoire (www.laboratoirelca.com), rubrique "Incertitude de mesures".

Réf échantillon : MATIERE VEGETALE
MELANGE COMPOST

DEMANDEUR	INTERMEDIAIRE
CHANTIER DE NEVERS/ST ELOI Impasse de la Sablière 58000 SAINT ELOI	SARL DE VA-EL 47 Bis R.Henri Bouquillard 58000 NEVERS

Nom de la station :

Commune :

Date prélèvement :

Date d'arrivée : 11/01/2010

Date de début d'analyse : 11/01/2010

Date d'édition : 19/01/2010

N° de commande :

Affaire :

Version PO-2010.1

Technicien :

Nature de l'échantillon : MATIERE VEGETALE EN MELANGE
COMPOST

Rapport d'analyse N° PORL10000145

CARACTERISATION DE LA VALEUR AGRONOMIQUE			Résultats exprimés sur		Observations et paramètres calculés
DETERMINATIONS	Symboles	Unités	sec	brut	
Matière sèche	MS	%		55,5	Salinité : 632 mg de sels par litre d'eau du produit saturé.
Humidité		%		44,5	
pH - extraction 1/5 (Brut/Eau)			7,80		
Conductivité	CE	mS.cm ⁻¹	0,45		
COMPOSITION DU PRODUIT					
Perte au feu de la M.S.	MO	g.kg ⁻¹	366,5		C organique : 183 g.kg ⁻¹ de sec 102 g.kg ⁻¹ de brut N organique : 12,2 g.kg ⁻¹ de sec 6,7 g.kg ⁻¹ de brut Rapport C/N : 15,1 Rapport C/Norg : 15,1 L'expression des résultats en g.kg ⁻¹ est équivalente à l'expression en kg/T. Vous pouvez ainsi apprécier directement l'apport total de chaque élément.
Perte au feu de la M.S.	MO	g.kg ⁻¹		203	
Matières minérales		g.kg ⁻¹	633,5	351,4	
Azote Kjeldahl	NTK	g.kg ⁻¹	12,1	6,71	
Rapport MO/N organique			30,2		
Azote ammoniacal	N-NH ₄	g.kg ⁻¹	inf à 0,01	Inf à 0,006	
Azote nitrique	N-NO ₃	mg.kg ⁻¹			
Phosphore	P ₂ O ₅	g.kg ⁻¹	4,49	2,49	
Potassium	K ₂ O	g.kg ⁻¹	6,54	3,63	
Magnésium	MgO	g.kg ⁻¹	5,06	2,80	
Calcium	CaO	g.kg ⁻¹	40,9	22,7	
Sodium	Na ₂ O	g.kg ⁻¹	0,31	0,17	
Soufre	SO ₃	g.kg ⁻¹	2,63	1,46	
Chlorure	Cl	g.kg ⁻¹			
Aluminium	Al	g.kg ⁻¹			
Fer	Fe	g.kg ⁻¹			
Manganèse	Mn	mg.kg ⁻¹			
Chrome	Cr	mg.kg ⁻¹			
Cuivre	Cu	mg.kg ⁻¹			
Nickel	Ni	mg.kg ⁻¹			
Zinc	Zn	mg.kg ⁻¹			
Cadmium	Cd	mg.kg ⁻¹			
Plomb	Pb	mg.kg ⁻¹			
Mercure	Hg	mg.kg ⁻¹			
Sélénium	Se	mg.kg ⁻¹			
Arsenic	As	mg.kg ⁻¹			
Molybdène	Mo	mg.kg ⁻¹			
Cobalt	Co	mg.kg ⁻¹			
Bore	B	mg.kg ⁻¹			

Rq : Les éléments dosés sont, sauf indication contraire, les éléments extraits à l'eau régale.

LCA17 - Le Directeur Technique du Laboratoire, Jacques VILON

Le rapport ne concerne que les objets soumis à essai. Le rapport d'essai ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire d'essai.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page.

Les incertitudes de mesure sont disponibles sur le site Internet du laboratoire (www.laboratoirelca.com), rubrique "Incertitude de mesures".



DEMANDEUR / PRESCRIPTEUR

DE VA-EL
Impasse de la Sablière
58000 SAINT ELOI

DESTINATAIRE

DE VA-EL SARL
47 Bis R.Henri Bouquillard
58000 NEVERS

Lieu de la station	IMPASSE DE LA SABLIERE		
Commune	ST ELOI 58		
Technicien			
Affaire			
Date de prélèvement	25/08/2011	N° de commande	
Date d'arrivée	26/08/2011	Début d'analyse	26/08/2011
		Date d'édition	13/09/2011 (v.1)

N° RAPPORT EREL11046698

REFERENCE CLIENT DEVAEL

Echantillon prélevé par le client

NATURE Effluent pour épandage

TYPE D'EAU Effluent divers pour épandage

Les incertitudes de mesures sont disponibles sur le site Internet du laboratoire (www.laboratoirelca.com), rubrique "qualité".
Les avis et interprétations contenus dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac ; ils ne tiennent pas compte du calcul des incertitudes. L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Les déterminations accréditées réalisées en interne sont précédées du symbole « Φ », celles confiées à un prestataire externe accrédité, du sigle "pea", et celles confiées à un prestataire externe non accrédité, du sigle "pe". Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'analyse. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Les déterminations accréditées réalisées en interne sont précédées du symbole « Φ », celles confiées à un prestataire externe accrédité, du sigle "pea", et celles confiées à un prestataire externe non accrédité, du sigle "pe". Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'analyse. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Cofrac	Déterminations	Normes	Symboles & Unités		Résultats
--------	----------------	--------	-------------------	--	-----------

Conditions de réception de l'échantillon

Mesures réalisées à réception

Température

méthode interne

T°

°C

18,7

Paramètres physico-chimiques

Physico-chimie de base

Φ	Matières en suspension (filtre Whatman, type GF/C)	NF EN 872	MES	mg/L	110
	Carbone organique total	NF EN 1484	COT	mg/L	34
Φ	Demande chimique en oxygène	NF T 90-101	DCO	mg O2/L	128
Φ	Demande biochimique en oxygène à 5 jours	NF EN 1899-1/2	DBO5	mg O2/L	9
Φ	Méthode utilisée pour la DBO5				Dilué
	Rapport DCO / DBO				14,2
Φ	Azote total Kjeldhal	NF EN 25663	NTK	mg/L	5,3
Φ	Azote ammoniacal	NF T 90-015-2	N (NH4)	mg N/L	4,5
Φ	Azote nitreux	NF EN ISO 10304-1	N (NO2)	mg N/L	< 0,02
Φ	Azote nitrique	NF EN ISO 10304-1	N (NO3)	mg N/L	2,4
	Azote global (NTK+NNO3+NNO2)		N	mg/L	7,8
Φ	Phosphore total	NF EN ISO 11885	P	mg/L	0,43
	<u>Anions</u>				
Φ	Fluorures	NF EN ISO 10304-1	F-	mg/L	0,08
	<u>Métaux et assimilés métaux</u>				
	Aluminium	NF EN ISO 11885	Al	µg/L	2620
Φ	Arsenic	selon ISO/DIS 17378-1	As	µg/L	7,7
Φ	Cadmium	NF EN ISO 11885	Cd	µg/L	< 1,00
Φ	Chrome	NF EN ISO 11885	Cr	µg/L	8,6
	Cr VI	NF T 90-043	Cr VI	µg/L	< 5,00
Φ	Cuivre	NF EN ISO 11885	Cu	µg/L	38
Φ	Etain	NF EN ISO 11885	Sn	µg/L	< 10,00
	Fer	NF EN ISO 11885	Fe	mg/L	2,9
Φ	Manganèse	NF EN ISO 11885	Mn	µg/L	620
Φ	Mercurure	NF EN ISO 17852	Hg	µg/L	< 0,10
Φ	Nickel	NF EN ISO 11885	Ni	µg/L	46
Φ	Plomb	NF EN ISO 11885	Pb	µg/L	31
Φ	Zinc	NF EN ISO 11885	Zn	µg/L	120

Paramètres et indices globaux

Paramètres globaux

Organohalogénés adsorbables (AOX)

NF EN ISO 9562

AOX

mg/L

0,01

Ce rapport est la version originale

page 1 / 2

N° RAPPORT

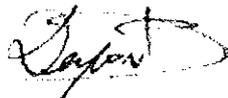
EREL11046698

REFERENCE

DEVAEL

Contrat	Déterminations	Normes	Symboles & Unités	Résultats
pea	Cyanures libres	NF EN ISO 14403	µg/L	< 5,00
<u>Indices globaux</u>				
φ	Indice hydrocarbure (C10-C40)	NF EN ISO 9377-2	mg/L	0,24
pea	Indice phénol	NF EN ISO 14402	µg/L	< 1,0

Validation des résultats



Dany DUPONT
Responsable de production
des analyses d'eaux

Réf échantillon : SITE DE ST ELOI-PIEZO
INTERNE

Nom de la station : PLATEFORME COMPOSTAGE

DEMANDEUR

INTERMEDIAIRE

Commune : ST ELOI 58000

SARL DE VA-EL

47 Bis R.Henri Bouquillard

58000 NEVERS

Date prélèvement : 01/07/2007

Date d'arrivée : 02/10/2007

Date de début d'analyse : 02/10/2007

Date d'édition : 08/10/2007

N° de commande :

Affaire :

Version 01-05

Technicien :

Analyse d'eau

Rapport d'analyse N° ER2744252

Déterminations	Normes	Unités & Symboles		Résultats
Potentiel hydrogène (corrigé à 20 °C)	NF T 90-008		pH	8,1
Matières en suspension (filtre Whatmann, type GF/C)	NF EN 872	mg.l ⁻¹	MES	670
Demande chimique en oxygène	NF T 90-101	mg O ₂ .l ⁻¹	DCO	355
Demande biochimique en oxygène	NF EN 1899 - 1	mg O ₂ .l ⁻¹	DBO ₅	110
<i>Rapport DCO/DBO5</i>				3,2
Azote total kjeldahl	NF EN 25663	mg.l ⁻¹	N	11,0
Azote ammoniacal	NF T 90-015	mg.l ⁻¹	N (NH4)	0,03
Azote Nitrique	NF EN ISO 10304 - 2	mg.l ⁻¹	N (NO3)	0,36
Azote Nitreux	NF EN ISO 10304 - 2	mg.l ⁻¹	N (NO2)	0,009
<i>Azote global (NTK+N-NO3+N-NO2)</i>				11,4
Phosphore total	NF EN ISO 11885	mg.l ⁻¹	P	1,21
Orthophosphates	NF EN ISO 10304 - 2	mg.l ⁻¹	PO ₄ ³⁻	0,30

Détermination sous-traitée

Interpréter prudemment les résultats de MES lorsque le temps entre le prélèvement et l'analyse est supérieur à 48 h.

L'échantillon conservé au laboratoire entre 2 et 5 °C.

Le Directeur Technique du Laboratoire : Jacques VILON

cofrac



ASSOCIATION
N° 4419
SARL
LABORATOIRE LCA
PLATEFORME COMPOSTAGE

Les incertitudes de mesures sont disponibles sur le site Internet du laboratoire (www.laboratoirelca.com), rubrique "Incertitudes de mesure".
Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à analyse. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page.
Ce rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Les déterminations indiquées en italique ne sont pas couvertes par l'accréditation.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Réf échantillon : SITE DE ST ELOI AVAL

Nom de la station : PLATEFORME COMPOSTAGE

DEMANDEUR

INTERMEDIAIRE

Commune : ST ELOI 58000

SARL DE VA-EL

Date prélèvement : 01/07/2007

Date d'arrivée : 02/10/2007

Date de début d'analyse : 02/10/2007

Date d'édition : 08/10/2007

47 Bis R. Henri Bouquillard

N° de commande :

58000 NEVERS

Affaire :

Version 01-05

Technicien :

Analyse d'eau

Rapport d'analyse N° ER2744251

Déterminations	Normes	Unités & Symboles		Résultats
Potentiel hydrogène (corrigé à 20 °C)	NF T 90-008		pH	7,8
Matières en suspension (filtre Whatmann, type GF/C)	NF EN 872	mg.l ⁻¹	MES	4
Demande chimique en oxygène	NF T 90-101	mg O ₂ .l ⁻¹	DCO	inf à 10
Demande biochimique en oxygène	NF EN 1899 - 1	mg O ₂ .l ⁻¹	DBO ₅	inf à 3
<i>Rapport DCO/DBO5</i>				N.S.
Azote total kjeldahl	NF EN 25663	mg.l ⁻¹	N	inf à 1,0
Azote ammoniacal	NF T 90-015	mg.l ⁻¹	N (NH4)	0,22
Azote Nitrique	NF EN ISO 10304 - 2	mg.l ⁻¹	N (NO3)	9,15
Azote Nitreux	NF EN ISO 10304 - 2	mg.l ⁻¹	N (NO2)	0,012
<i>Azote global (NTK+N-NO3+N-NO2)</i>		mg.l ⁻¹	Ng	9,38 à 10,16
Phosphore total	NF EN ISO 11885	mg.l ⁻¹	P	inf à 0,5
Orthophosphates	NF EN ISO 10304 - 2	mg.l ⁻¹	PO ₄ ³⁻	0,12

* Détermination sous-traitée
interpréter prudemment les résultats de MES lorsque le temps entre le prélèvement et l'analyse est supérieur à 48 h.
échantillon conservé au laboratoire entre 2 et 5 °C.

Le Directeur Technique du Laboratoire : Jacques VILON

cofrac



Les incertitudes de mesures sont disponibles sur le site Internet du laboratoire (www.laboratoirelca.com), rubrique "Incertitudes de mesure"
Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à analyse. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page.
Ce rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Les déterminations indiquées en italique ne sont pas couvertes par l'accréditation.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Réf échantillon : SITE ST ELOI-AMONT-
EAU PLUVIALE

Nom de la station : PLATEFORME COMPOSTAGE

Commune : ST ELOI 58000

Date prélèvement : 01/07/2007

Date d'arrivée : 02/10/2007

Date de début d'analyse : 02/10/2007

Date d'édition : 08/10/2007

N° de commande :

Affaire :

DEMANDEUR

INTERMEDIAIRE

SARL DE VA-EL

47 Bis R.Henri Bouquillard

58000 NEVERS

Version 01-05

Technicien :

Analyse d'eau

Rapport d'analyse N° ER2744250

Déterminations	Normes	Unités & Symboles		Résultats
Potentiel hydrogène (corrigé à 20 °C)	NF T 90-008	<i>pH</i>		7,1
Matières en suspension (filtre Whatmann, type GF/C)	NF EN 872	mg.l ⁻¹	<i>MES</i>	39
Demande chimique en oxygène	NF T 90-101	mg O ₂ .l ⁻¹	<i>DCO</i>	35
Demande biochimique en oxygène	NF EN 1899 - 1	mg O ₂ .l ⁻¹	<i>DBO₅</i>	3
<i>Rapport DCO/DBO5</i>				11,7
Azote total kjeldahl	NF EN 25663	mg.l ⁻¹	<i>N</i>	1,18
Azote ammoniacal	NF T 90-015	mg.l ⁻¹	<i>N (NH4)</i>	0,06
Azote Nitrique	NF EN ISO 10304 - 2	mg.l ⁻¹	<i>N (NO3)</i>	inf à 0,11
Azote Nitreux	NF EN ISO 10304 - 2	mg.l ⁻¹	<i>N (NO2)</i>	inf à 0,003
<i>Azote global (NTK+N-NO3+N-NO2)</i>		mg.l ⁻¹	<i>NG</i>	1,18 à 1,30
Phosphore total	NF EN ISO 11885	mg.l ⁻¹	<i>P</i>	inf à 0,5
Orthophosphates	NF EN ISO 10304 - 2	mg.l ⁻¹	<i>PO₄³⁻</i>	0,31

* Détermination sous-traitée

Interpréter prudemment les résultats de MES lorsque le temps entre le prélèvement et l'analyse est supérieur à 48 h.
Échantillon conservé au laboratoire entre 2 et 5 °C.

Résultats avec réserves, liées à l'utilisation d'un conditionnement des échantillons dans une enceinte non réfrigérée

Le Directeur Technique du Laboratoire : Jacques VILON

Département de la Nièvre

Commune de SAINT-ELOI

ENQUETE PUBLIQUE

du 19 novembre 2012 au 21 décembre 2012

relative à

la demande d'autorisation d'exploiter une plateforme de
valorisation et d'élimination de déchets déposée
par la SARL DE.VA.EL

RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

SOMMAIRE DOSSIER PIECES JOINTES

- Pièce jointe n°1** : dossier soumis à enquête publique (*Préfète seulement*)
- Pièce jointe n°2** : registre d'enquête (*Préfète seulement*)
- Pièce jointe n°3** : sous-dossier « échanges avec le maire de Saint-Eloi »
- Pièce jointe n°4** : sous-dossier « échanges avec GRT GAZ »
- Pièce jointe n°5** : sous-dossier « délibérations des cinq municipalités »
- Pièce jointe n°6** : publicité de l'enquête
- Pièce jointe n°7** : échanges avec Monsieur HANNON, gérant SARL DE.VA.EL.
- Pièce jointe n°8** : prolongation de délais pour la remise du rapport et des conclusions
- Pièce jointe n°9** : étude hydraulique du bassin versant du Guipasse (*Préfète seulement*)
- Pièce jointe n°10** : sous-dossier presse— 4 journaux (*Préfète seulement*)

Dominique LAPREVOTTE
4 les Chartreux
58390 – DORNES

